



2 mois avant la clôture des inscriptions :  
Les Trophées de l'Œnotourisme à la recherche d'une  
nouvelle cuvée de talents pour sa 7ème édition

**La 7ème édition des Trophées de l'Œnotourisme de Terre de vins est lancée ! En partenariat avec le Pôle Œnotourisme d'Atout France, cette compétition annuelle, dédiée aux domaines viticoles français, récompense chaque année les initiatives les plus innovantes et les expériences les plus mémorables proposées aux amateurs de vin. À 2 mois de la clôture des inscriptions le 31 octobre, les acteurs de l'œnotourisme sont invités à candidater pour mettre en lumière leurs savoir-faire et leurs engagements en faveur de l'œnotourisme.**

#### Les Trophées de l'Œnotourisme : un événement phare initié par Terre de vins

Unissant leurs expertises, Terre de vins et Atout France organisent, pour la 7ème année consécutive, les Trophées de l'Œnotourisme. Les vignerons, soucieux de partager leur passion et leur savoir-faire, rivalisent d'ingéniosité pour proposer des offres toujours plus originales et inédites. Ce partenariat témoigne de la volonté commune de Terre de vins et d'Atout France de valoriser le patrimoine viticole français et de souligner les prouesses des propriétés viticoles en matière d'œnotourisme.



©Artiste Associe  
Photographes Bordeaux

Depuis 2018, Terre de vins s'est imposé en France en créant les Trophées de l'Œnotourisme. Cette compétition vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière d'accueil des visiteurs dans les vignobles et à mettre en lumière l'innovation et la créativité des acteurs du secteur. En offrant une visibilité nationale aux lauréats, cette compétition contribue à promouvoir le patrimoine viticole français et à encourager les voyageurs à découvrir les richesses de nos régions viticoles.

## Une reconnaissance professionnelle pour les domaines viticoles

En participant à ces trophées, les domaines viticoles bénéficient d'une visibilité exceptionnelle auprès d'un large public de passionnés de vin. Ils ont également l'opportunité de :

- Valoriser leur patrimoine viticole et leur savoir-faire unique.
- Rejoindre une communauté composée d'acteurs expérimentés et engagés dans le secteur de l'œnotourisme en France.
- Bénéficier d'une couverture médiatique importante dans les pages de Terre de vins et sur ses différents supports de communication (mise en avant toute l'année sur le site internet et articles dans le magazine de Terre de vins).

## Édition 2025 : un nouveau chapitre s'écrit

Pour cette 7ème édition, Terre de vins invite tous les domaines viticoles à présenter leurs plus belles réalisations en matière d'œnotourisme. **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2024.** Un jury composé de professionnels reconnus des secteurs viticole et touristique sélectionnera les lauréats parmi les candidatures reçues. Les critères d'évaluation porteront notamment sur :

- **L'originalité de l'offre œnotouristique** proposée par le domaine.
- **La qualité de l'accueil et des services proposés aux visiteurs.**
- **L'engagement en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement.**
- **La valorisation du terroir et du patrimoine viticole.**

Les domaines viticoles peuvent concourir dans 8 catégories réparties sur 14 régions viticole\* :

- Architecture et paysages
- Art, culture et savoir-faire
- Le vignoble en famille
- Œnotourisme d'affaires et événements privés
- Pédagogie et valorisation de l'environnement
- Séjour et restauration à la propriété
- Coup de cœur *Promotion d'un terroir*
- Coup de cœur *Initiatives originales & innovation*

Les dossiers seront examinés, selon leur catégorie, afin d'en élire un TOP 100. Le classement sera révélé en février sur le site de Terre de vins, suivi d'un webinaire, ouvert au public, mobilisant les principaux acteurs de l'œnotourisme et réunissant les 100 récompensés.



©Devour Tour  
Bordeaux Wine Tri

Un jury d'experts, composé de membres du Pôle Oenotourisme d'Atout France et de membres de la rédaction de Terre de vins, distinguera respectivement deux vainqueurs ("Offre Remarquable", "Offre Exceptionnelle") par catégorie.

Les 16 lauréats des Trophées de l'Oenotourisme seront annoncés lors d'une prestigieuse soirée de gala organisée à Paris en avril.

\* Alsace-Lorraine / Armagnac Sud-Ouest / Beaujolais / Bourgogne / Bordeaux / Champagne / Cognac / Corse / Jura-Savoie et Bugey / Languedoc / Région Sud - Provence, Alpes, Côte d'Azur / Roussillon / Val de Loire / Vallée du Rhône.

Les inscriptions aux Trophées de l'Oenotourisme sont ouvertes en ligne, du 8 juillet au 31 octobre via un questionnaire, les candidats devront répondre à une trentaine de questions (générales et thématiques) ainsi qu'un argumentaire.

Frais de participation de 90€ HT.

#### À propos de Terre de vins

Terre de vins est un média 360° spécialisé dans le vin, l'oenotourisme et l'art de vivre en France. Véritable guide pour les amateurs avec ses portraits de personnalités du monde viti-vinicole, Terre de vins fait également quotidiennement un tour complet de l'actualité avec son site internet [terreddevins.com](http://terreddevins.com).



Château Gigognan